

BUDGET 2024 | Décryptage

BUDGET 2024

Un budget maîtrisé et dynamique

Après un exercice 2023, marqué par une hausse notable et durable de dépenses de fonctionnement non-compressibles (notamment les dépenses en énergies et la révision du point d'indice des fonctionnaires), la municipalité a axé l'élaboration du budget 2024 sur deux enjeux : d'une part, une gestion rigoureuse des nécessaires dépenses de fonctionnement, tout en maintenant le niveau de service rendu aux administrés. En parallèle, la ville



poursuit le financement d'investissements structurants concrétisant les grandes orientations du mandat municipal, en matière de rénovation du patrimoine public et de valorisation du cadre de vie des Montmorencéens, et ce, toujours sans augmentation du taux d'imposition communal.

UN BUDGET SANS AUGMENTATION D'IMPÔTS

0%

Pas d'augmentation
des taux d'impôts communaux
en 2024

Dernière hausse : **2012**

DES FINANCES SAINES MALGRÉ UN CONTEXTE MACROÉCONOMIQUE TOUJOURS INCERTAIN

Poursuite du **désendettement**
de la ville

703€
de dette/ habitant

(moyenne nationale des villes équivalentes : 1043€)

6%

de baisse des dépenses d'énergie
grâce au déploiement du plan
municipal de sobriété énergétique

CHIFFRES CLÉS

17M€

d'investissement
soit le plus haut
niveau de ces
dernières années



Rénovation
et sécurisation
des voiries

+2,2M€

693 000€

consacrés à
l'entretien des
batiments publics



468 000€

pour l'optimisation
des consommations
énergétiques



Serge Brianchon

Premier adjoint au maire délégué aux Finances et à la Commande publique

Le budget 2024 a été voté le 3 avril dernier par le conseil municipal. Quels sont les points essentiels à retenir ?

La première information concerne le taux de taxe foncière qui n'augmentera pas en 2024. Nous tenons ainsi l'engagement de ne pas alourdir la pression fiscale qui pèse désormais sur les seuls propriétaires.

D'autre part, nous atteindrons un niveau record d'investissement à hauteur de 17 millions d'euros, sans recours à l'emprunt. La ville puisera dans ses réserves d'épargne progressivement constituées depuis 2017 pour notamment financer les travaux de rénovation et d'extension de l'école Jules Ferry, à hauteur de 10 millions d'euros cette année.

En 2003, le budget avait été marqué par l'envolée des prix de l'électricité et du gaz. La situation a-t-elle évolué ?

Elle se stabilise sur des prix qui s'annoncent durablement élevés. Nous tablons sur un léger repli du prix du gaz et sur une stabilité du coût de l'électricité, en bénéficiant par ailleurs des premières retombées positives du plan de sobriété énergétique déployé dès la fin de 2022, notamment l'installation de lampes à Led sur les réseaux d'éclairage public.

Globalement, nos dépenses de fonctionnement restent stables avec une progression inférieure à 1 %, c'est-à-dire en dessous du niveau de l'inflation. Et nos recettes évolueront à un rythme légèrement supérieur. Nos fondamentaux financiers restent sains.

L'autre indicateur clé de la santé financière, c'est l'endettement. Les chiffres sont bons ?

Début 2020, le capital d'emprunts se situait à 22,9 millions d'euros. Fin 2024, nous atteindrons 15,54 millions d'euros pour

revenir largement sous la moyenne des communes de même taille. L'évolution de la dette résulte de trois choix de gestion fondamentaux : la maîtrise des dépenses courantes et des dépenses de personnel qui déterminent le niveau d'épargne structurelle, une priorité sur l'entretien et la valorisation du patrimoine public en matière d'investissements et enfin une démarche active de recherche de subventions. Un seul exemple : le projet Ferry bénéficiera de plus de 7 millions de subventions de l'État, de la Région et du Département qui couvriront plus de 50 % de l'investissement total.

"NOUS ATTEIGNONS CETTE ANNÉE UN NIVEAU RECORD D'INVESTISSEMENTS DE 17 MILLIONS D'EUROS, SANS RECOURS À L'EMPRUNT."

Quelle sera la tendance financière pour les années à venir ?

Toutes les décisions de cadrages budgétaires sont prises à partir de projections sur trois à quatre ans et le maître mot demeure la prudence. Depuis 2020, les crises se sont enchaînées et la conjoncture économique globale reste incertaine, récemment dégradée par un déficit public bien plus important que prévu. Ce qui nous importe, c'est que les contribuables Montmorencéens bénéficient concrètement d'un retour sur impôts satisfaisant en termes de services, d'animation de la ville et de valorisation du cadre de vie. Et ce, de manière équitable dans tous nos quartiers.

INVESTISSEMENTS : UN BUDGET SANS PRÉCÉDENT

Des projets structurants pour améliorer votre cadre de vie

Le budget voté par le Conseil municipal le 3 avril 2024 s'élève à 27,9 millions d'€ en dépenses réelles de fonctionnement et à **17 millions d'euros de dépenses réelles d'investissement**, hors remboursement du capital des emprunts. Grâce à des finances maîtrisées et conformes au plan de mandat, la ville préserve sa capacité à investir afin de préparer l'avenir tout en améliorant le quotidien des Montmorencéens. Parmi les projets prévus cette année, l'accent est mis sur la protection du patrimoine communal et à la rénovation des espaces publics.

Poursuite du programme de travaux pour le groupe scolaire Jules-Ferry

Rénovation complète des bâtiments, création de 4 classes supplémentaires, réalisation d'un centre de loisirs et d'un restaurant scolaire, végétalisation de la cour de récréation, mise aux normes Haute Qualité Environnementale (60% de réduction des consommations d'énergie).

► 10 450 000€



Remise en état du mur de la rue du Temple pour compte de tiers.

► 500 000€



Réfection d'aires de jeux pour enfants, entretien de voirie : Chemin neuf des Champeaux ; avenue Charles-de-Gaulle.

► 1 484 000€





Chiffre(s)
17

17 millions d'euros, c'est le montant des investissements prévus en 2024. [Découvrez les projets structurants ici](#) !

Liens utiles
[Kiosque des publications de Montmorency](#)